

TARIFS COMMERCIAUX

Nb. de zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abon. mensuel	Abon. annuel*
1	Intérieur d'une frontière ou franchissement d'une frontière	2,00 €	15,00 €	48,00 €	41,00 €
2	Franchissement de deux frontières	4,20 €	28,00 €	60,00 €	53,00 €
3	Franchissement de trois frontières	6,20 €	41,00 €	90,00 €	79,00 €

*coût mensuel valable pour un engagement d'un an.

Des abonnements intermodaux avec les réseaux urbains et la SNCF existent.

Plus d'infos sur aleop.paysdelaloire.fr

TARIFS spécifiques

Tarif solidarité (carte délivrée en gare routière ou formulaire à retirer en mairie), réservé aux bénéficiaires du RSA et leurs ayants droit, aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé dont le QF < 700 €.

Tarif Icar (carte délivrée en mairie ou en gare routière), pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire.

Tarif Icar + (carte délivrée en gare routière), pour les étudiants boursiers.

Tarif des personnes en situation de handicap

Demi-tarif sur tous les titres (sur présentation de la carte d'invalidité d'un taux > ou égal à 80 %)

Billet groupe (valable de 2 à 6 personnes pour la journée).

OÙ se renseigner

Gare Routière - Esplanade de la gare - ANGERS

tél. 02 41 36 29 46, ouvert du lundi au samedi de 6h 15 à 19h 15.

et sur aleop.paysdelaloire.fr

OÙ acheter son titre

Tous les titres sont disponibles en gare routière. Les tickets à l'unité et les carnets de 10 tickets sont également vendus à bord des véhicules.

Ce document est imprimé sur papier recyclé pour le respect de l'environnement

Fontaine-Guérin >> Bauné >> Angers

HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

Période de circulation	LMMe JV
Numéro de service	21

LES BOIS-D'ANJOU - Parking du Cimetière (Fontaine-Guérin)	06.19
LES BOIS-D'ANJOU - Mairie (Saint-Georges-du-Bois)	06.23
SERMAISE - Centre	06.30
JARZÉ-VILLAGES - Carrefour RD 137/RD 82 VC (Chaumont-d'Anjou)	06.37
JARZÉ-VILLAGES - Centre (Lué-en-Baugeois)	06.39
MAZÉ-MILON - Centre RD 61 (Fontaine-Milon)	06.44
CORNILLÉ-LES-CAVES - Rue de la Chaloisière	06.50
LOIRE-AUTHION - Centre RD 116 (Bauné)	06.54
LOIRE-AUTHION - Château de Briançon (Bauné)	06.57
SARRIGNÉ - Les Plantes	07.00
LE PLESSIS-GRAMMOIRE - Monplaisir Plessis	07.07
ANGERS - 7 Sonnettes	07.23
ANGERS - Brisepotière	07.25
ANGERS - Joffre	07.30
ANGERS - Foch Maison Bleue	07.32
ANGERS - Foch Haras	07.35
ANGERS - Gare Routière et SNCF	07.40

DÉPART SNCF VERS PARIS	
DÉPART SNCF VERS NANTES	08.32

En cas de situation perturbée, veuillez consulter
aleop.paysdelaloire.fr
et pour plus de précisions:
Transports Voisins 02 41 74 15 00

Cette ligne ne circule pas les jours fériés.

IMPORTANT

Ligne en déclenchement à la demande réservation préalable obligatoire
(au plus tard la veille avant 16h 00 pour le lendemain) au 02 41 22 72 90 ou sur www.aleop.paysdelaloire.fr

Les horaires SNCF sont donnés à titre indicatif et sont à vérifier auprès de la SNCF.

les horaires

Du 6 juillet au 1^{er} septembre 2019 en Maine-et-Loire



À partir du 2 septembre 2019, la ligne 14 devient la ligne 414

Angers - Bauné - Fontaine-Guérin



Anjoubus devient **Aleop** Région PAYS de la LOIRE

LIGNE 14



Zone Tarifaire

— Frontière
(se reporter au tableau de tarification)



Angers >> Bauné >> Fontaine-Guérin
HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

Arrivée	LMMeJV
ARRIVÉE SNCF DE PARIS	
ARRIVÉE SNCF DE NANTES	1745
ANGERS - Gare Routière et SNCF	18.00
ANGERS - Foch Haras	18.04
ANGERS - Mail	18.10
ANGERS - Briseptière	18.15
ANGERS - 7 Sonnettes	18.17
LE PLESSIS-GRAMMOIRE - Monplaisir Plessis	18.30
SARRIGNÉ - Les Plantes	18.35
LOIRE-AUTHION - Château de Briançon (Bauné)	18.41
LOIRE-AUTHION - Centre RD 116 (Bauné)	18.44
CORNILLÉ-LES-CAVES - Rue de la Chaloisière	18.47
MAZÉ-MILON - Centre RD 61 (Fontaine-Milon)	18.52
JARZÉ-VILLAGES - Centre (Lué-en-Baugeois)	18.56
JARZÉ-VILLAGES - Carrefour RD 137/RD 82 VC (Chaumont-d'Anjou)	19.00
SERMAISE - Centre	19.07
LES BOIS-D'ANJOU - Mairie (Saint-Georges-du-Bois)	19.13
LES BOIS-D'ANJOU - Parking du Cimetière (Fontaine-Guérin)	19.18

Cette ligne ne circule pas les jours fériés.

IMPORTANT

Ligne en déclenchement à la demande réservation préalable obligatoire (au plus tard la veille avant 16h00 pour le lendemain) au 02 41 22 72 90 ou sur www.aelop.paysdelaloire.fr